

JG La présente attestation annule et remplace celle établie le 10.9.48

FORCES ARMEES BELGES  
OFFICE CENTRAL DE LA  
MATRICULE

DOSSIER N° III/3553

Caserne Prince Albert  
24, rue des Petits Carmes

Monsieur et Madame COLLINET  
Gérard SERVAIS

BRUXELLES 1

50, rue de l'Emancipation  
VOTTEM

## ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à monsieur COLLINET Léopold, Gérard, Joseph

né à LIEGE, le 21 octobre 1914,

par la Commission de contrôle de LIEGE I

en date du 21 octobre 1947, en application des arti-

cles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le Statut de la Résistance Armée.

Monsieur COLLINET, Léopold, G.J.

était affilié au groupement PA

La Commission constate qu'il a participé effecti-

vement à la résistance armée du 1.5.43 au 7.8.43

A Bruxelles, le 27 mai 1963

POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,  
Le Colonel DE RIDDER,

~~Chief de l'Office de la Résistance,~~

Pour le Commandant de l'Office Central  
de la Matricule

ATTESTATION POUR : 1° Ayant-droit;

2° Groupement;

3° O. C. M.;

ONAC 4° D.G.P.M./III D.; VAN NUFFELEN

RA-DH 5° D.G.P.M.; Capitaine-commandant

6° ..... Chef de Bureau

### AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au destinataire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration communale de sa résidence.

MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE NATIONALE  
MINISTERIE  
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RÉSISTANCE  
DIENST  
VAN DEN WEERSTAND

ACCEPTÉ  
Com. Cont.: Liège  
Date: 21 Oct 44

N° d'ordre III/03553  
Volgnummer :  
PROPOSÉ le :  
pour  
Ord. Nat. Croix Guerre  
Méd. Rés. Méd. Comm.  
Vol. Guerre Méd. Evadé

Groupelement de résistance : ARMEE Belge des PARTISANS.  
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : COLLINET  
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : Leopold Gerard Joseph.  
Voornamen :

Domicile : Rue des Petites Roches 1 Liège.  
Adres :

Lieu et date de naissance : Liège le 21 Octobre 1914  
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : Belge  
Nationaliteit :

Etat civil : Célibataire  
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité : no 277030  
N° der eenzelvheidskaart :

Grade et position militaire : Caporal au 25<sup>ème</sup> de Ligne  
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : demi-grossiste en vendes de boucherie  
Beroep en burgerlijk ambt :

Avoir droit éventuels en cas de décès : M. et M<sup>me</sup> COLLINET-SERVAIS  
Gevolgrijke rechthebbende in geval van overlijden :

Date d'entrée dans la résistance :  
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date (s) d'entrée (s) dans le (ou les) groupement (s) : mois de mai 1943  
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) :  
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangnissen (datums) :

N° de la carte du groupement (si possible) :  
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Qui avez-vous été affilié au groupement ? M. Fredy PALATRE  
Wie is U aangeworven in de groepering ?

Lieu de votre principale activité : .....  
Streek van uw belangrijkste activiteit : .....

*Liège*

Activité à contresigner par le chef du groupement avec appréciation :  
Activiteit door den Groepoverste mede te ondertekenen, met beoordeling

*Requisition timbres et reportaillement  
La potage de voies de chemins de fer  
Enlèvement d'armes - écrivains et P. G. russes*

*Excellent partisan  
d'un dévouement et  
d'un courage exemplaires  
mort en héros le 7 août 1943  
en service commandé  
et P. G.*

*André PALATRE*

*[Signature]*

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE,  
Signature de l'intéressé,  
*pour Jean de Liedt*  
*[Signature]*

ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :  
Handteekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :  
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de  
1° Dat bijgevoegde attestaten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting  
l'affiliation au groupement;  
bij de groepeerings;

2° Que .....  
2° Dat .....

était (n'était pas) (1) affilié au groupement ..... avant le 4 juin 1944  
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerings ..... vóór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au .....  
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot .....

....., pour les motifs suivants) :  
....., uit hoofde van volgende redenen) :

Sceau du  
groupement  
—  
Zegel der  
groepeerings

Le Commandement National,  
Het Nationaal Commando,

REMARQUE IMPORTANTE.  
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat  
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te  
de civisme, à délivrer par l'Administration communale.  
leveren door het Gemeentebestuur.

MINISTERE  
MINISTERIE  
DE LA DEFENSE NATIONALE  
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE  
DIENST van den WEERSTAND

N° du dossier : 582/.3215.3553.  
N° van het dossier :

RECOMMANDE — AANGETEEKEND.

1° Commission de Contrôle  
Controle Commissie

LIEGE I.

de Palais de justice

Rue ..... n° ...  
straat, n°

à Liège

te

M. (Nom) COLLINET (Prénoms) Léopold Gérard Joseph  
(Naam) (Voornamen)

rue des Petites Roches I. à LIEGE  
straat, n° , te Liège

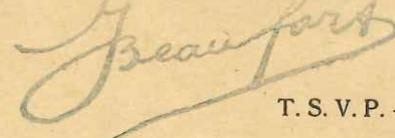
Province de .....  
Provincie

Résistant isolé (1). Membre du Groupement de la Résistance (1) P/A.  
Afzonderlijk Weerstander. — Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée — (1) — refusée — (1) en séance du ..... 194...  
zitting van ..... 1947

Liège, le 21 OCT 1947 194...  
den

Pour  
Le Président de la Commission,  
De Voorzitter van de Commissie,



T. S. V. P. — D. A. U. B.

C O L L I N E T

Léopold, Gérard, Joseph

Liège le 21 octobre 1944

Belge

*Annexe : acte de décès*

sous officier

avril 1943

inexistant sous l'occupation

néant

néant

Française

Mme Collinet Rue des Petites Roches I Liège

Mobilisé au 25e de ligne, il fait la campagne des 18 jours en qualité de  
Il prend part à tout les combats que livre son unité. Fait prisonnier, il  
s'échappe et regagne de ses propres moyens Liège. Dès son retour fait part  
du S.R.A. et y fait du très bon travail. Prend contact avec l'Armée Belge  
Partisans en avril 1943 et dès ce moment met tout son courage et son ac-  
tivité à saboter la machine de guerre allemande. Ses grandes qualités de dic-  
et de mépris du danger le désigne à l'attention de ses chefs qui le nomme  
de group. A la tête de celui-ci, il réalise diverses opérations telle que  
Requisition de timbres de ravitaillements destiné à la Résistance, Evasio-  
de prisonniers occupé dans les charbonnages, sabotage des lignes de chemi-  
fer. Le 7 août 43 au cours d'une opération au Grand Bazar de Liège il es-  
sérieusement blessé dans un combat de rue. Arrêté il se suicide pour échap-  
aux griffes de l'ennemi sur la civière qui le transportait.

- 1° Participé activement à l'évasion des prisonniers travaillant dans les charbonnages, atteignant ainsi le double but de porter un coup à la machine de guerre ennemi et d'enrichir les rangs de la Résistance.
- 2° Participé en juillet 1943 au sabotage des Lignes de Chemins de Fer Wallons causant de sérieuses perturbations dans les transports ferroviaires des Allemands.
- 3° Blessé au cours d'un combat de rue à Liège le 7/8/43, avoir préféré la mort à l'incarcération et à un courage exceptionnel le plus grand. Arrêté il meurt des suites de ses blessures sur la civière qui le transportait.

Bruxelles

16 octobre 1947

R. ADAM

ARMEE BELGE DES PARTISANS

AMICALE

36, Avenue Milcamp  
BRUXELLES

Rég. 013

ETAT DE PROPOSITION

Octroi de Distinction Honorifique, à titre posthume, en faveur de ses membres de la Résistance ou du Service de renseignements et d'Action tombés au Champ d'Honneur.

NOM (en lettres capitales) COLLINET

PRENOMS (tous) Leopold - Gerard - Joseph

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : Liège le 21 octobre 1914

GRADE ET POSITION A L'ARMEE BELGE (éventuellement) . . . . .  
Caporal au 25<sup>e</sup> de ligne (s'officier ff.)

GRADE RECONNU PAR LE STATUT DE LA RESISTANCE OU DANS L'ARMEE BELGE DES PARTISANS . . . . .

DATE D'AFFILIATION AU GROUPEMENT . Avril 1943

NUMERO DE LA CARTE D'IMMATRICULATION . . . . .

DISTINCTION HONORIFIQUE DONT L'INTERESSE EST TITULAIRE :  
a) à titre militaire : meurt

b) à titre civil : meurt

LANGUE DANS LAQUELLE LE BREVET DOIT ETRE ETABLI : française

PERSONNE DE L'AYANT-DROIT LEGAL: . . . . .  
M<sup>me</sup> Collinet née Catherine Servais

RESIDENCE: . . . . .  
Rue des Petites Roches 1. Liège.

# Biographie Collinet Leopold Gerard Joseph

Fait la campagne de 18 jours - Caporal au 25<sup>e</sup> de ligne (off. ff.)  
La compagnie se trouvait au Pont des Treches à Diege le matin  
du 10 mai 1940. Il dut se replier à pied vers Namur  
A Namur, elle fut embarquée sur Wagon - demeura 1 jour et demi  
en gare de Namur où elle fut plusieurs fois bombardée et arriva  
à Gand où elle participa à la chasse aux parachutistes  
Atteint d'une angine, s'enfuit de l'hôpital et gagna la côte ou  
l'embarqua sur une vedette qui évacua ses soldats anglais  
Reconnu comme étranger par ces derniers, il est lâché par dessus  
bord et gagne la côte et se met à courir. Ceci quelques jours après  
la capitulation - jusqu'à ce que la Feldgendarmarie l'arrête  
et le désarme.

Deux jours après, il s'échappe avec 7 d'égérie où ils  
étaient enfermés et gagne Diege.

Il néglige de se présenter à la Kommandantur et échappe ainsi  
aux Stalags.

Germanophile acharné (sans précision)

## Activité avant G.P.A.

Travaillait en compagnie de son frère (Service des Mares, R.A.)  
Communiqua des renseignements sur trains (nature, changements,  
direction, force etc) sur la circulation automobile militaire, mouvement  
de troupes etc)  
A surveillé un moment le Champ d'aviation de Brusthem.  
A transporté de fausses cartes d'identité, permis de travail et formulaires  
de Werbestelle.

2 .  
Activité aux P.A.

Engagé par Freddy Salate en avril 1943. Il avait déjà dans l'illégalité. C'était un excellent garçon, loyal et surtout courageux. Aucun travail ne le rebutait. Contrairement à beaucoup de jeunes hommes, il avait immédiatement compris le besoin de discipline qui imposait ce genre de travail. On a jamais eu la moindre critique de sa part et il n'a jamais négligé les instructions de ses chefs. Il fut d'ailleurs très rapidement nommé chef de groupe et sous sa mort prématurée il serait certainement devenu C<sup>o</sup> de C<sup>o</sup> et peut être commandant de B<sup>o</sup>.

Rapport absolument favorable sur son activité malheureusement assez brève aux P.A.; activité où on relève notamment

- 1° Requisition des timbres recouvrant à la maison C<sup>o</sup> de Beysse - Neussay avec toute sa compagnie - (juin 1943)
- 2) Evacuation de Russes aux Charbonnages de Wandre - date ?
- 3) Sabotage général des lignes de chemin de fer - secteur Wandre - Visé en juillet 1943
- 4) Piècement de fond au Grand Travers de Duge le 7 août 1943  
Arresté et blessé à la suite de cette opération Collinck ayant pu conserver son arme se suicida sur la cirière sur laquelle il était transporté.

le 9 juillet 1947

A. Roman